

Commune de BELLECOMBE

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 11 juillet 2019

Convocation du 5 juillet 2019 - Secrétaire de séance : Stéphane GROS

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présents : Mme Estelle PERRIER, Mrs François CASAGRANDE, Bernard FELLMANN, Dominique GROS, Gilles GROS, Stéphane GROS.

Absent : Frédéric PITEL

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 6 mai 2019 est approuvé par 6 voix POUR.

DECISION MODIFICATIVE N°1

La perception nous signale un oubli d'amortissement lié à l'achat de la fraise à neige communale en 2003. Le maire présente donc une décision modificative qui permet d'intégrer cette opération d'ordre soit : 4006.39€ en recette d'investissement et en dépenses de fonctionnement (fin de l'amortissement en 2023). Le Conseil approuve cette décision modificative n°1 par 6 voix POUR.

TRAVAUX MAIRIE AUX COUPES

Les travaux de terrassement sont terminés. Il faudra prendre en compte le fait que l'entreprise a du utiliser un brise roche sur 60% du volume de terrassement et attendre la plus value correspondante. Les murs ont été coulés ce jour en béton armé.

Le devis de l'entreprise Nicolet pour la porte du local de rangement et la porte du local technique réservé à l'installation photovoltaïque (ex toilettes de l'école) se monte à 6.138,83€TTC. Le Conseil prend note de ce supplément aux travaux, approuve cette proposition par 6 voix POUR et autorise le maire à signer tout document relatif à cette affaire.

La prochaine réunion de chantier se tiendra le lundi 15 juillet à 15 heures.

TRAVAUX DANS LE T3 REZ-DE-CHAUSSEE

Le maire a fait appel à d'autres entreprises de peinture pour établir un devis de travaux pour la rénovation de l'appartement T3 du rez-de-chaussée à Boulème. Seule l'entreprise Bonglet a déposé un devis qui se monte à 10.064,62€TTC. L'entreprise Peinture Color Poulain avait proposé un devis de 12.294,17€ TTC. Le Conseil municipal délibère en faveur de l'entreprise Bonglet, moins disante sur ce projet, et autorise le maire à signer tout document relatif à cette affaire. Les travaux seront réalisés au départ des locataires actuels de cet appartement.

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE RESEAUX AUX MOUILLES

Les travaux d'enfouissement des réseaux ont commencé. Après de nombreux contacts avec l'entreprise SCEB, la compagnie Suez et les propriétaires des deux habitations éventuellement intéressées par le raccordement au réseau d'eau potable, il apparaît qu'une conduite principale alimentera le terrain communal et la maison Fleury, les propriétaires du Crétêt ayant décliné l'offre de raccordement. La maison Fleury sera raccordée avec une conduite plus petite et prendra en charge le coût de son branchement qui lui sera facturé directement par l'entreprise SCEB.

Le coût de la connexion au réseau principal se monte à 28.965,77€TTC comprenant la réalisation de la tranchée, la pose de la canalisation et le fonçage nécessaire sous la route départementale. Ce coût est relativement élevé mais l'occasion de viabiliser complètement le terrain constructible communal contribuera à sa valorisation et permettra sa mise en vente pour un éventuel projet privé ou public. Le Conseil, par 6 voix POUR, approuve le devis de l'entreprise SCEB en complément de l'enfouissement du réseau télécom déjà à la charge de la commune et autorise le maire à signer tout document relatif à cette affaire.

BAIL D'OCCUPATION PRECAIRE DU TERRAIN COMMUNAL AUX MOUILLES

Après consultation des occupants du terrain communal en 2018, les exploitants de la ferme de L'Enquerne ont souhaité louer le terrain communal des Mouilles. Le bail d'occupation précaire a été signé et le règlement de la location (75€ pour l'année) a été encaissé.

ORGANISATION DE LA JOURNEE CONVIVIALE D'AOÛT

La journée amicale d'août se prépare. Les chapiteaux et les tables sont retenus. Les invitations ont été envoyées et les premières inscriptions arrivent.

En ce qui concerne le menu du jour, Gilles Gros propose du mouton à la broche et François Casagrande les légumes d'accompagnement.

Il reste une question : le chantier de la mairie sera-t-il terminé ? Le Conseil convient que, si la cour est encore encombrée, les chapiteaux seront exceptionnellement montés à Boulème. La décision sera prise au dernier moment.

BON D'ACHAT POUR NAISSANCE

La dernière délibération de la commune sur la possibilité d'un cadeau de naissance portait la participation de la commune à 50F soit 7.62€ en complément de l'ouverture d'un livret à la Caisse d'Epargne.

Le Conseil propose, après discussion, que la commune offre un bon d'achat de 50€ échangeable chez les adhérents de la plateforme Achetez à Saint Claude. Il sera réservé à la naissance d'enfants nés de parents résidant à Bellecombe. Cette proposition est approuvée par 6 voix POUR.

FOOTBALL CLUB DES HAUTES COMBES

Le président du Football Club des Hautes Combes, dans un courrier du 22 mai 2019, demande une participation de la commune aux frais d'entretien de la pelouse du stade de Chaudezembre à La Pesse. Le Conseil propose que ce club fasse appel à la participation de la Communauté de Communes Haut Jura Saint Claude qui gère par ailleurs des installations sportives de haut niveau sur le territoire (stade de Molinges, piscine du Martinet). Le Conseil charge le maire de rédiger un courrier dans ce sens au président du Football Club des Hautes Combes.

POTEAU D'INCENDIE CHARPILLE

Un devis de remplacement de la borne d'incendie au niveau de La Charpille émanant de la Suez est arrivé en mairie. D'un montant de 4.327,29€TTC, il représente les frais de génie civil et de remplacement de ce poteau d'incendie. Le maire a interrogé la Suez pour connaître le demandeur de ce devis. Il s'agit d'une démarche de la Suez qui a constaté la défaillance de ce poteau et qui a pris l'initiative de le remplacer. Le maire rappelle la compétence de la commune sur cette question, rappelle que la démarche de vérification des poteaux d'incendie est en passe d'être réalisée avec la Communauté de Communes et que l'on s'en tiendra au diagnostic établi après cette vérification.

CENTRALES VILLAGEOISES

Les centrales villageoises s'organisent de plus en plus précisément. Le temps est venu de fonder la société coopérative qui permettra de suivre et de financer les installations sélectionnées sur le territoire. Le maire propose que la commune adhère à ce mouvement pour soutenir ses initiatives dans le domaine de la transition énergétique et permettre à la commune de participer aux instances de la coopérative. Le travail dans ce contexte en est à ses débuts et des initiatives de particuliers pourront peut-être s'inscrire dans les projets de l'association. Le maire prendra l'attache des responsables pour pouvoir proposer une participation de la commune.

INFORMATIONS DIVERSES

- **Demande de location de l'appartement T3 à Boulème**

Une demande de location de l'appartement T3 du rez-de-chaussée à Boulème émanant de deux jeunes salariés installés sur le territoire est arrivée en mairie. Le Conseil prend note de cette demande qui sera prise en compte au moment où la date de départ des actuels locataires sera précisée.

- **Eparage des voies communales et rurales**

La demande d'éparage des voies communales et rurales de la commune a été transmise à la mairie de Septmoncel. Les travaux seront réalisés dans les prochains jours.

- **Tonte à Boulème et au cimetière aux Moussières**

Le terrain de Boulème est à entretenir.

Il faudra aussi constituer une équipe pour la tonte du cimetière aux Moussières, la première tonte ayant été assurée par des bénévoles des Moussières.

- **Assemblée générale de l'association Sakura**

Le 26 juin s'est tenue l'assemblée générale de l'association Sakura qui a animé des séances de taïchi dans la salle de mairie aux Coupes tout au long de l'année sous la responsabilité de Murielle Bouet. Le bilan est très satisfaisant puisque ces séances sont suivies par une douzaine de personnes du territoire. L'association souhaite pouvoir animer 22 séances l'an prochain. Le Conseil suivra sa demande et pourra reconduire une convention d'occupation après un bilan des charges réelles d'énergie et d'eau générées par cette activité.

La séance est levée à 23h30.

Le Maire,

Bernard FELLMANN